

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 7-8

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Vaud

Assemblée générale du Centre de liaison des associations féminines vaudoises

Elle s'est déroulée le 7 juin à l'hôtel Terminus, à Montreux, sous la dynamique présidence de Mme F. Champoud. Sans entrer dans les détails, rappelons que la CLAFV est le bien réunissant actuellement quelque trente-neuf associations féminines du canton qui, dans leur diversité, donnent une image réjouissante de la femme et de ses activités. Cela dit, il entretenir des relations saines et stimulantes avec les centres des autres régions du pays et notamment avec l'Alliance des sociétés féminines suisses.

Anne bien remplie pour le CLAFV ! Au programme de ses nombreuses activités, citons sa participation à plusieurs conférences, une étude sur la révision du droit matrimonial, une rencontre intéressante avec le MLP, l'organisation, en collaboration avec l'association des Paysannes vaudoises, de la Journée des femmes vaudoises qui connaît un beau succès d'affluence, le lancement, en hiver 76, de groupes d'orientation personnelle; but de l'opération : aider les femmes « rouillées » par 10 à 15 ans de vie au foyer à reprendre contact avec la société et la vie professionnelle. Etant donné le vif intérêt que rencontre cette première tentative, une nouvelle série de groupes est envisagée au cours de la saison prochaine, dont, sur le modèle genevois, un groupe « Retravailleur ».

Des élections étaient à l'ordre du jour chargé de cette assemblée. Ont été élus au comité, en remplacement de Mmes R. Sauty, L. Pöltier, M. Hebeisen, B. Pelichet et Girard-Montet chaleureusement remerciées pour le travail efficace qu'elles accomplissent tout au long de leur mandat, Mmes R. Dessimaz, M. Etter, C. Vufray, F. Paschoud et M. Kuttel, respectivement présentées par le club lausannois de l'Association suisse des clubs soroptimistes,

l'Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille, l'Association des paysannes vaudoises, l'Association vaudoise des femmes universitaires et le Lycéum vaudois.

Après la partie administrative, Mme Suzanne Piquet-de Haller, présidente du comité de l'exposition organisée à Yverdon pour le 150^e anniversaire de la mort de Pestalozzi, donna une captivante causerie consacrée au grand éducateur, sous le titre « Pestalozzi et son temps ».

Le travail à mi-temps au législatif lausannois

Le Conseiller communal Michel Emery a demandé récemment à la commune de Lausanne de promouvoir le travail à mi-temps pour les femmes mariées.

« L'évolution de la conjoncture fait que le travail à mi-temps est de plus en plus difficile à trouver, que de nombreuses femmes travaillant à plein temps n'osent pas demander une diminution d'horaires, craignant de perdre leur place; pourtant cela donnerait du travail à d'autres; par ailleurs, les personnes approchant de la retraite apprécieraient aussi un travail à mi-temps. »

« En lançant l'horaire libre, des entreprises ont fait preuve d'imagination. En prenant l'initiative de mesures visant à faciliter le travail à mi-temps, la ville de Lausanne donnerait un bon exemple. »

Intéressante intervention et affaire à suivre !

S.Ch.

A l'AVDF : chômage et recyclage des femmes

Tandis que les hommes mis au chômage réagissent en se cherchant un nouvel emploi, les femmes, dans la même situation, ont tendance à se résigner à redevenir des travailleurs à plein temps. Telle est, lapidiquement, l'idée qui n'a cessé de s'exprimer depuis la table ronde, organisée le 4 juin à la Maison de la femme à Lausanne, par l'Association vaudoise pour les droits de la femme, à l'occasion de son assemblée générale.

Le sujet : problèmes du travail féminin, chômage et recyclage. Les participants au débat conduit par Simone Chapuis, prési-

dente cantonale de l'AVDF : Claude Ogay de l'Union syndicale, Charles Zahn, directeur de l'Office cantonal et régional de l'orientation professionnelle, Claudine Butty, de la Société des jeunes commerçants, et Aurole Berger, de CORREF (Genève), association pour la création d'un centre de réinsertion professionnelle pour les femmes, notamment.

Ce fut un débat très riche où l'on s'est référé à plusieurs reprises au travail réalisé par la Commission fédérale pour les questions féminines sur « les femmes et la récession ». Où l'on a mis en lumière aussi la situation désavantageuse des femmes par rapport aux hommes à tous les stades de la vie professionnelle : choix de la profession, formation professionnelle, salaire, syndicalisation. Où l'on a fait ressortir les obstacles de nature psychologique qui empêchent les femmes de faire valoir leurs droits dans le monde du travail : manque de confiance en ses capacités, culpabilisation vis-à-vis de l'activité professionnelle qui paraît secondaire par rapport à l'exercice des devoirs familiaux, faible taux de syndicalisation, double journée de travail.

Du fait précisément que les femmes licenciées s'accommodeent de rester dans leur foyer, leur recyclage éventuel n'est pas une chose qui va de soi. C'est ce qui amène les participants à la table ronde à se demander quelle sorte de recyclage il faudrait mettre au point, plusieurs propositions de cours n'ayant pas rencontré le succès escompté.

A Genève, les femmes de CORREF travaillent à la mise au point d'un centre qu'elles n'ont pas l'intention de limiter à la simple réinsertion professionnelle des femmes désireuses de retravailler; elles essaient de pousser plus loin la réflexion sur le travail, en voulant aider les femmes à devenir de « bonnes » demandeuses d'emploi et en cherchant à s'ouvrir plus largement à l'ensemble des femmes pour leur fournir les informations qu'elles recherchent tout en les invitant à apporter elles-mêmes ce qu'elles ont à offrir. A Lausanne, aussi, un groupe de femmes s'est « jeté à l'eau » et entreprend la difficile mais passionnante tâche de la mise au point d'un centre valable pour faciliter le retravail des femmes. Anne-Marie Ley

Fribourg

Pour ou contre le SCF ?

Service complémentaire féminin obligatoire ou volontaire, telle est la question qui tracasse bon nombre de personnalités, soucieuses de l'émanicipation de la femme. Pour certaines, il serait souhaitable, voire « juste », que la femme suisse suive ce service afin de se trouver en position d'égalité « parfaite » face à l'homme. Pour d'autres, plus modérées, ce service devrait garder le caractère de complémentaire qu'il a actuellement. Bavarades mis à part, nous avons suivi une journée de recrutement et interrogé quelques futures SCF.

Elles étaient une trentaine, à la fin du mois de mars, à s'être présentées à la caserne de la Poya de Fribourg, répondant ainsi à l'Appel, fruit de la propagande faite par l'Office du service complémentaire féminin de l'armée suisse. Trente jeunes filles venues de toute la Suisse, âgées d'une vingtaine d'années, exerçant des métiers divers et surtout timides face à l'inconnu qui les attendait.

Nul n'est besoin de revenir sur le service complémentaire, cependant il est intéressant de signaler qui si, pour le premier trimestre de 1976, 52 femmes avaient été recrutées, ce sont déjà 102 qui sont entrées dans ce service pour la même période de 1977...

Comment se passe un tel recrutement ? Identique à celui des futurs soldats si ce n'est qu'il dure plus longtemps et qu'il s'effectue peut-être avec plus d'égards pour les personnes... (comparaisons faites, il faut bien le reconnaître).

La visite sanitaire d'usage terminée, c'est le moment de l'incorporation. Ayant le choix entre neuf services, les futures SCF choisissent, pour la plupart, des incorporations qui les changent de leur vie civile ou, au contraire, qui les rapprochent d'un hobby. Une grande partie d'entre elles détiennent dans le service des automobilistes, sanitaires, le repérage d'avions, le service d'alerte ou l'assistance. Une jeune étudiante, passionnée pour les oiseaux, opte naturellement pour le service des piégeons voyageurs.



C'est néanmoins aux deux bureaux de Consommateurs-informations, l'un sis à La Chaux-de-Fonds et l'autre à Neuchâtel, qu'il convient d'adresser les félicitations les plus élogieuses. Ces centres de consultations pour régler les litiges de caractère particulièrement ménager, qui disposent d'une documentation juridique et d'une information économique très détaillée, ont enregistré une fréquentation intense au cours de l'exercice écoulé. Leur clientèle déborde les frontières cantonales, atteint les Franches-Montagnes, le Jura bernois, voire Fribourg et le Valais. Ils sont aussi un point de recrutement pour la FRC.

C'est néanmoins aux deux bureaux de Consommateurs-informations, l'un sis à La Chaux-de-Fonds et l'autre à Neuchâtel, qu'il convient d'adresser les félicitations les plus élogieuses. Ces centres de consultations pour régler les litiges de caractère particulièrement ménager, qui disposent d'une documentation juridique et d'une information économique très détaillée, ont enregistré une fréquentation intense au cours de l'exercice écoulé. Leur clientèle déborde les frontières cantonales, atteint les Franches-Montagnes, le Jura bernois, voire Fribourg et le Valais. Ils sont aussi un point de recrutement pour la FRC.

Pour être complet, il conviendrait de mentionner aussi le travail conscientiseur de la commission « Enfant consommateur », les contacts établis avec les meilleurs de l'agriculture, les enquêtes sur le lait, les tarifs dentaires, l'affichage des prix, etc.

La section neuchâteloise de la FRC comptait 4738 membres à fin janvier 1977, marquant une progression de 32% sur l'exercice précédent. Aujourd'hui, elle a acquis sa personnalité et ne cesse de s'imposer par son sérieux, sa vitalité, son dynamisme, son travail.

Jy H-D.

Leur incorporation enregistrée, les futures SCF ont l'obligation de servir pendant 91 jours, non compris leur 3 ou 4 semaines de cours d'introduction. Ce Service, à l'origine volontaire, prend un caractère obligatoire, une fois l'incorporation choisie. Des exceptions sont faites en cas de maladie ou lorsqu'une SCF se trouve enceinte. On peut se poser la question de savoir pourquoi ces jeunes femmes se sont trouvées attirées par un tel service. Pour beaucoup, il s'agit d'un désir de se rendre utile. Pour d'autres, il s'agit d'un prolongement de la vie d'éclaireuse. Une jeune femme mariée nous étonne en précisant que l'origine de sa décision était à chercher dans une admiration des troupes féminines de l'armée d'Israël... en même temps qu'un devoir effectué en famille : son mari était caporal...

Et l'égalité ? Ce grand mot que les parties du SCF obligatoire brandissent et qui semble tomber dans des oreilles de sourds... Aucune des futures SCF interrogées n'avait été sensibilisée par ce problème. Leurs motivations étaient bien différentes. L'égalité bien différentes. L'éga-

lit entre les sexes ne nous semble pas ailleurs pas être un principe respecté au sein de l'armée suisse. Pour un capitaine de celle-ci, les SCF sont comparables « à des anges de l'Etat major ». Réaction normale en même temps que projection logique de la vie civile. N'oublions pas que les femmes qui s'inscrivent au SCF sont utilisées d'une manière identique dans la société en général : ne sont-elles pas des travaux jugés féminins sous prétexte qu'elles ont un physique différent donc moins résistant que celui de l'homme ? Il faudrait que les partisans d'un tel service aillent jusqu'au bout de leurs arguments, mais malheureusement, si une femme peut tirer au pistolet dans une société de tir, l'armée ne prévoit pas ce comportement de la part d'un de ses membres féminins. Pour Mme Hurni, responsable du SCF, l'égalité ne doit pas être la raison essentielle d'un service complémentaire féminin. Selon elle, il faut être persuadée « d'une défense nationale ». Dès lors, le débat doit être posé à un autre niveau...

F. Chuard

Genève

Une femme à la présidence de la Société pédagogique genevoise

Ce printemps, Mme Liliane URBEN a été élue présidente de la Société pédagogique genevoise qui regroupe toutes les institutions et les institutrices du canton. C'est la première fois, croyons-nous, que ce poste est rempli par une femme. Nous adressons nos félicitations à Liliane Urban.

Les Amies de la jeune fille : une centenaire qui a su évoluer

Les Amies de la jeune fille (AJF) ont choisi Genève pour y célébrer les 6 et 7 juin, le centenaire de leur fondation, qui eut lieu du reste en la cité de Calvin, à la suite du premier congrès de la Fédération abolitionniste internationale.

À l'origine, chaîne internationale d'enfants aux jeunes filles inexpérimentées débarquant de leur campagne pour se trouver du travail en ville, ce qui les exposait à toutes sortes de dangers, dont la prostitution, les AJF sont devenues aujourd'hui un service social à la disposition de tous, dont les activités sont extrêmement variées : œuvre des gares, bureaux de placement, pensions, restaurants, centre de loisir, école de formation professionnelle, service de renseignements. Et ce tout récent anniversaire a été l'occasion pour les membres AJF réunis en assemblée générale d'adopter une résolution visant à apporter leur contribution à la lutte contre la drogue. En outre, une possibilité leur a été donnée de réfléchir à un problème très actuel, grâce au passionnant exposé de Mme Inès Jeanrenaud, directrice du collège Voltaire (de l'enseignement secondaire supérieur) : « Les adolescents, comment les comprenons-nous ? » Et c'est Mme L. Vontobel, juriste à Zurich, qui est devenue la nouvelle présidente centrale des AJF, prenant la succession de la dynamique Mme E. Steiger qui avait décidé de ne pas se représenter.

A.-M. L.

Association des Droits de la Femme - Union de Femmes

Les consultations juridiques gratuites pour les femmes, organisées par l'ADF-UDF, cesseront pendant les vacances d'été, du mercredi 6 juillet au mercredi 24 août inclus. Elles reprendront le mercredi 31 août au local de l'Union des Femmes, 22, rue E. Dumont, de 19 h. 30 à 21 h. (tous les mercredis).

Depuis un mois déjà, un étudiant vaudois de Genève a disparu en Argentine, et nous pouvons affirmer avec certitude qu'il a été arrêté; un comité de soutien s'est réuni autour de sa femme, étudiante également, dont on tait les souffrances. Le rôle de la femme n'est-il pas d'attendre ? D'origine chilienne, Mme Jaccard s'intégra rapidement à Genève grâce à son mari; maintenant elle est seule, face à une situation angoissante engendrée par l'incertitude où la laisse le gouvernement argentin qui ne peut donner que des explications contradictoires et peu plausibles. Le DPF a besoin du soutien du peuple suisse dans son action, et nous faisons appel à la solidarité des femmes qui sont toutes concernées par ce drame.

A. de B.

Neuchâtel

A l'ADF des Montagnes neuchâteloises

L'assemblée générale de l'ADF des Montagnes neuchâteloises, réunie le 24 mai à La Chaux-de-Fonds, a renouvelé son comité en lui intégrant des forces plus jeunes appelées à remplacer celles qui sont démissionnaires pour raison d'âge, de famille ou de santé. Hospitalisée depuis plusieurs mois, la trésorière a été contrainte, en cours d'exercice, d'abandonner la caisse qui accuse un déficit de Fr. 323.— faute d'une rentrée de cotisations. Néanmoins, une vente de livres au Pod, en septembre, dont fait état le rapport de la présidente, Mme Forestier, a rapporté brut Fr. 610.—, soit un bénéfice net de Fr. 395.—. Les comptes une fois remis à jour seront transmis à la nouvelle caisse.

Deux des trois nouveaux membres du comité assureront les fonctions de secrétaire et trésorière. La troisième, Mme Françoise Veilleumier, membre du Conseil général de la commune (législatif), est disposée à fonctionner en qualité de vice-présidente, poste nouveau.

Après avoir reconstruit son comité, l'assemblée aborda la question préoccupante de la stagnation, voire du recul des effectifs. Si, sur le papier, la section compte 102 membres, il convient d'en rajouter plusieurs qui ne sont que poids mort. Le vieillissement des effectifs freine la réforme indispensable des méthodes de travail pour les adapter aux conditions nouvelles des habitudes et du comportement. L'assemblée compte sur cet apport d'éléments actifs jeunes pour stimuler le recrutement. Des moyens d'approche plus directs avec des personnes favorables aux buts de notre association cantonale : « encourager les femmes à exercer leurs droits politiques, contribuer à leur éducation civique et travailler à l'amélioration de leur situation légale, sociale et économique » doivent être trouvés, un dialogue devra s'engager avec les personnes en butte à des difficultés, dans l'intention de leur apporter aide, encouragements et conseils.

A l'issue d'un long entretien illustrant des observations ou des expériences vécues, l'assemblée conclut à la certitude

que, chez nous, les femmes battues, les personnes en détresse, les jeunes drogués aussi, sont plus nombreux qu'on ne le pense et qu'ils doivent trouver attention et soutien auprès des membres de l'ADF, d'autant plus que les secours qui leur sont accordés sont trop souvent insuffisants et inefficaces.

En conséquence, l'assemblée décida de tenir une action dans cette direction en réservant dès l'automne, chaque mois, deux ou trois heures pour recevoir dans un local accueillant et approprié les personnes en proie à des difficultés de tous ordres afin de les conseiller et de les aider dans la mesure du possible, sans manquer de les rendre attentives aux objectifs de l'Association qui sont qui d'assurer l'intégrité sociale, physique et morale de la femme dans la société d'aujourd'hui.

L'assemblée se termina par un appel à s'abonner au journal « Femmes Suisses » et à le diffuser.

Jy H-D.

Aperçu sur l'activité de la FRC en terre neuchâteloise

Un coup d'œil rétrospectif sur le travail de la section neuchâteloise de la FRC se justifie, après l'assemblée annuelle des délégués de la FRC réunie à Lausanne le 24 mai.

Afin d'assurer, à l'échelle cantonale, la coordination, l'application et l'efficacité du travail de la section dans la voie tracée par la FRC romande, les membres du Comité cantonal et les responsables des groupes régionaux sont régulièrement informés des directives et décisions du Bureau et du Comité romands concernant les actions et objectifs fixés à plus ou moins longue échéance, les raisons de leur choix, les méthodes de travail recommandées, les résultats des actions entreprises, etc., etc. A cet effet, la présidente cantonale, qui assiste aux séances des instances romandes, communique très régulièrement, par écrit, en termes succincts, les résultats des débats et les décisions prises à l'échelle romande. Ce contact soutenu a permis de mener à bien dans les groupes toutes les actions spéciales lancées par la FRC, par exemple pour une diminution de la consommation du café, pour une aide à la surveillance des prix, pour une information détaillée sur la TVA, etc. De son côté, le journal *J'achète mieux* apporte à cet égard un très précieux complément d'informations et de documentation.

L'originalité de la section neuchâteloise se manifeste certes dans son désir de fournir à ses membres les atouts indispensables à une militante FRC en leur offrant l'occasion de se perfectionner par des exercices d'expression orale et corporelle (jeux, gestes, mimés) pour parvenir à maîtriser ses muscles, à régler sa respiration, à gouverner les mouvements de son corps, à affirmer sa personnalité. Mais aussi pour créer entre les partenaires une ambiance amicale. Deux soirées avec M.P. Krammer de la TV leur ont permis de se familiariser avec le micro et la caméra, un cours d'expression par une actrice du TPR a resserré les contacts et posé une base solide pour le travail d'équipe.

Outre leur participation aux actions romandes, les groupes régionaux sont attentifs aux centres d'intérêt qui animent leur région (par ex., Modrac à La Chaux-de-Fonds). Ils prennent des initiatives qui les font connaître (création d'une ludothèque à La Chaux-de-Fonds), organisent des visites d'entreprises, des conférences, des cours pratiques, collaborent avec l'Université populaire. Leurs activités sont multiples tout en restant dans le cadre des principes et des buts de la FRC.

C'est néanmoins aux deux bureaux de Consommateurs-informations, l'un sis à La Chaux-de-Fonds et l'autre à Neuchâtel, qu'il convient d'adresser les félicitations les plus élogieuses. Ces centres de consultations pour régler les litiges de caractère particulièrement ménager, qui disposent d'une documentation juridique et d'une information économique très détaillée, ont enregistré une fréquentation intense au cours de l'exercice écoulé. Leur clientèle déborde les frontières cantonales, atteint les Franches-Montagnes, le Jura bernois, voire Fribourg et le Valais. Ils sont aussi un point de recrutement pour la FRC.

Pour être complet, il conviendrait de mentionner aussi le travail conscientiseur de la commission « Enfant consommateur », les contacts établis avec les meilleurs de l'agriculture, les enquêtes sur le lait, les tarifs dentaires, l'affichage des prix, etc.

La section neuchâteloise de la FRC comptait 4738 membres à fin janvier 1977, marquant une progression de 32% sur l'exercice précédent. Aujourd'hui, elle a acquis sa personnalité et ne cesse de s'imposer par son sérieux, sa vitalité, son dynamisme, son travail.

Jy H-D.